



LA RÉGION AUX CÔTÉS DE SES TERRITOIRES

Dossier de demande
de subvention



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



INTERVENTION DANS LES COMMUNES

**VILLAGES REMARQUABLES –
DISPOSITIF POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS**

Cadre réservé à l'Administration

- APP N°1 – Année de sélection :
- AAP N°2 – Année de sélection :

Identification du demandeur

Département et nom de la commune où est situé la demande de subvention :

Département : - Nom de la Commune :

Nom – Prénom (ou nom de la Société/Association) :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :@.....

Nom et qualité de la personne à contacter :

Numéro SIRET pour une association/fondation/entreprise :

Adresse précise des travaux :



**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

Nature du projet faisant l'objet de la demande

Intitulé :

.....

Calendrier de réalisation :

- Date prévisionnelle de choix des entreprises :
- Date envisagée de démarrage des travaux :
- Date envisagée de fin des travaux :

Note explicative présentant les travaux prévus

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

Plan de financement prévisionnel du projet

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT ou TTC	Nature des recettes	Taux	Montant
		Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes		
		Subvention de la commune ou de la communauté de communes		
		Autres subventions : fondation...		
		Autofinancement		
TOTAL		TOTAL		

**La subvention régionale est calculée sur la base de dépenses d'investissement HT ou TTC comme retenue par la commune ou l'intercommunalité*

Je soussigné(e) :

Propriétaire d'un immeuble sur la commune de :

solicite une subvention d'un montant de :

auprès de Monsieur le Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
pour la réalisation du projet :

Fait à :

Le :

Nom du signataire et qualité :
Signature :



**DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE LA MONTAGNE**

Liste des pièces à fournir par le propriétaire privé :

Lettre de demande de subvention adressée à l'attention du Président de la Région dans le cadre du « Dispositif Villages Remarquables »	
Le présent dossier complété et signé	
Le(s) devis détaillé(s) de(s) entreprise(s)	
Attestation de propriété foncière (copie de la taxe foncière ou du relevé cadastral)	
Dossier photographique couleur « avant travaux »	
Photocopie de la carte d'identité	
RIB	
Pour les associations/fondations/offices publics et entreprises :	
- Régime de TVA auquel est soumis la structure	
- Document autorisant le représentant de l'organisme à solliciter une subvention (procès-verbal d'assemblée générale, de conseil d'administration...)	
- Les comptes de l'exercice budgétaire précédent (les derniers compte annuels de la structure)	

Liste des pièces à fournir par la commune :

Le plan cadastral de localisation de l'opération	
La notification de l'attribution de la subvention par la commune ou l'EPCI	

Le dossier de demande et les pièces complémentaires sont à adresser à la fois :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : villages.remarquables@auvergnerhonealpes.fr
- ET
- Par courrier à : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Montagne
59 Boulevard Léon Jouhaux
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

Renseignements : Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Montagne
Service Politiques Territoriales Spécifiques

Séverine REYNES - 04.73.31.86.12

E-mail : villages.remarquables@auvergnerhonealpes.fr

